



DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

p.o.421.40.

Notification
aux Etats signataires de
L'ACCORD
INSTITUANT LA CONFERENCE EUROPENNE DE BIOLOGIE MOLECULAIRE
signé à Genève le 13 février 1969

RATIFICATION PAR LE ROYAUME DE NORVEGE

Le Département Politique Fédéral informe les Etats signataires qu'en application de l'article XI, paragraphe 2, de l'Accord instituant la Conférence européenne de biologie moléculaire, signé à Genève le 13 février 1969, le Royaume de Norvège a ratifié ledit accord le 27 janvier 1970.

Les Etats qui, à ce jour, ont ratifié, accepté ou approuvé l'accord sont les suivants: Suède, République Fédérale d'Allemagne, Suisse, France, Norvège.

Berne, le 9 février 1970

